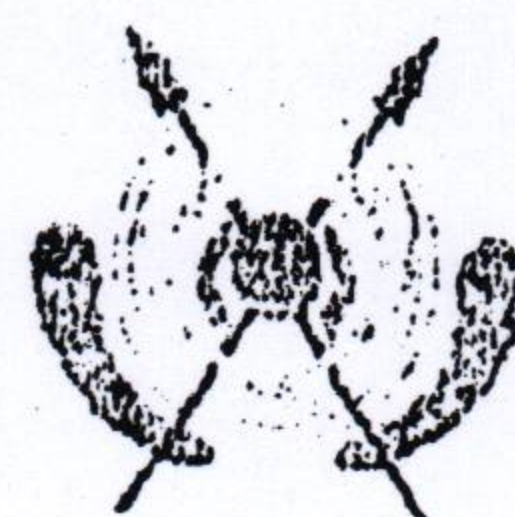




REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

DIRECTION DES SERVICES EXTÉRIEURS

Antananarivo, le

DIRECTION GÉNÉRALE
DES DOUANES

NOTE A TOUS

N° 25 MFB/SG/DGD/DSE.-

O B J E T : Production de la note de poids et de colisage en document joint obligatoire au DAU.

Afin de faciliter le contrôle et de prévenir les risques de fraude, il est rappelé aux importateurs et CAD (Commissionnaires Agréés en Douane) que la note de poids et de colisage ou « packing-list » dûment remplie doit être jointe au BSC et au DAU.

Pour les expéditions maritimes, ce document doit reprendre impérativement pour chaque conteneur présenté, les informations suivantes :

- le nombre total de colis empotés
- le mode d'emballage, d'empaquetage, de présentation de chaque colis ou type de colis (palette, carton, balle, fût, etc...)
- le numéro et/ou la marque de chaque colis
- le nombre d'unités ou de pièces ainsi que la désignation précise de chaque article contenu dans chaque colis
- le poids par colis ainsi que le poids total de l'expédition.

Pour les autres envois (envoi aérien, groupage des expressistes, marchandises conventionnelles), le packing-list doit indiquer l'identification précise et détaillée des colis à déclarer (nombre et poids total des colis par LTA ou HAWB, numéro et/ou marque de chaque colis : quantité, poids et désignation des articles par colis)

Les documents exigibles obligatoires au DAU et au BSC : facture, titre de transport et autorisations diverses, packing-list doivent être rédigés en français ou en anglais, ou à défaut, présentés avec des documents de traduction.

L'attaché du prix à l'application de la présente note et toutes difficultés rencontrées me seront signalées.

me rendre copie à COPCOF, Bureau

Adj, LOPDIV, CRET, P. Richa

(un réf. et un tel)

MIHA Janasitera
Inspecteur des Douanes

S DOUANES D'IVATO	
26 FEB 2015	
Ann.	
Sous N°	
Classement	

KARENJA Bala Ndirany